



La mise en service de la nouvelle voie de covoiturage est prévue pour le mois de septembre 2026 du côté français de la douane de Bardonnex. Côté suisse, il faudra encore patienter un peu. (Image d'illustration) Lucien Fortunati

Une voie de covoiturage fluidifiera le trafic à Bardonnex

Mobilité transfrontalière Ce nouvel accès, prévu entre le viaduc et la douane côté français, verra le jour en septembre 2026. En parallèle, le parking poids lourds sera repensé.

Aymeric Dejardin-Verkinder

Partager sa voiture pour gagner du temps à la frontière: c'est le pari que veut faire l'ATMB à Bardonnex. La société Autoroutes et tunnel du Mont-Blanc annonce l'aménagement, côté français de la douane, d'une voie réservée au covoiturage dans le sens France-Suisse.

Sa mise en service est prévue «dès les premières semaines de septembre 2026», avec l'objectif de soulager un point de passage particulièrement chargé aux heures de pointe.

Dans le détail, cette voie sera ouverte de 5 h à midi aux voitures transportant au moins deux passagers. Les travaux se dérouleront du 30 mars au 4 septembre sur la plateforme douanière française. L'ATMB prévoit de réutiliser l'ancienne voie réservée aux poids lourds pour créer un passage supplémentaire.

Pour la responsable communication de l'exploitant autoroutier, Céline Coudurier, ce nouvel aménagement doit constituer une réponse concrète à la saturation du site le matin. Elle précise toutefois que, dans un premier temps, le dispositif se limitera «à la seule plateforme douanière française». Les modalités de contrôle, elles, restent encore «en discussion avec les services de l'État».

L'exemple de Thônex-Vallard

L'ATMB s'appuie sur un précédent jugé convaincant: celui de la douane de Thônex-Vallard. Mise en place en 2018 sur environ 500 mètres, la voie de covoiturage permettrait un gain moyen de 3 à 5 minutes.

«Côté suisse, l'OFROU planifie une voie réservée aux covoitureurs entre la jonction de Perly et la frontière, avec une mise en service envisagée au début de l'année 2029.»

Marc-André Siegrist

Porte-parole du Département de la santé et des mobilités

Selon l'exploitant, elle a aussi contribué à réduire de 35% les embouteillages, en longueur comme en durée et en fréquence. La part des covoitureurs y est passée de 10,8% à 12,5% entre 2018 et 2024.

L'annonce marque également une avancée par rapport au calendrier évoqué en octobre 2024. Une mise en service à Bardonnex n'était alors pas envisagée avant 2028, au mieux.

Côté suisse, l'Office fédéral des routes (OFROU) confirme suivre le dossier de près. Des séances de coordination ont lieu régulièrement avec l'ATMB, le Canton de Genève et la Confédération. Mais son responsable communication, Olivier Floc'hic, appelle à la prudence: il est «difficile de comparer les deux périmètres de projet».

Alors que le volet suisse s'étend du tunnel de Confignon jusqu'à la frontière, le projet réalisé par l'exploitant autoroutier français, lui, couvre «quelques centaines de mètres», entre le viaduc de Bardonnex et la douane. «Dans ces conditions, il serait aujourd'hui hasardeux de fixer une date de mise en œuvre», confie le communicant de l'OFROU.

Même prudence du côté du Département genevois de la santé et des mobilités (DSM). Son secrétaire général adjoint chargé de la communication, Marc-André Siegrist, insiste: il ne s'agit «ni d'un décalage ni d'attente».

Projets pour 2028 et 2029

Selon lui, la volonté d'avancer existe bien des deux côtés de la frontière. Si la France peut intervenir plus vite, c'est parce que

la voie réservée s'intègre à des travaux déjà prévus sur la plateforme douanière.

«Cet aménagement s'inscrit dans un projet plus large et coordonné avec les autorités genevoises, visant à créer une voie de 2,5 kilomètres réservée au covoiturage entre Archamps et Bardonnex pour la fin de l'année 2028, afin de réduire le flux automobile frontalier», détaille Marc-André Siegrist.

«Côté suisse, l'OFROU planifie une voie réservée aux covoitureurs entre la jonction de Perly et la frontière, avec une mise en service envisagée au début de l'année 2029», ajoute le porte-parole.

Un parking poids lourds

En parallèle, l'ATMB va aussi réorganiser le parking des poids lourds. Sa configuration actuelle provoque régulièrement, surtout le matin, des remontées de file sur l'autoroute A41.

Le réaménagement prévoit 38 places pour les camions, huit pour les utilitaires et onze pour les véhicules légers. Les espaces seront redistribués pour mieux séparer les flux liés aux formalités douanières, avec des cheminements piétons sécurisés et des sanitaires rénovés. Là aussi, les travaux doivent s'achever le 4 septembre prochain.

Sur l'ensemble des deux chantiers à Bardonnex, les interventions les plus lourdes auront lieu de nuit pour limiter les perturbations du trafic, tandis que le réaménagement du parking poids lourds entraînera des fermetures partielles en semaine, du lundi à 8 h au vendredi à 12 h.